

Vous voulez organiser une compétition d'apnée ? Bien ! mais par où commencer ? Voici quelques conseils tout chauds de Claude Chapuis qui vient de terminer avec l'équipe niçoise et monégasque l'organisation de la coupe du monde d'apnée.

Comment organiser une compétition d'apnée ?

Le succès grandissant des compétitions d'apnée, l'enthousiasme qu'elles suscitent vous donnent des idées en ce début d'année 2001. Vous êtes une bande de copains prêt à en découdre avec les administrations, les athlètes, les médias, les sponsors. Cette fois c'est sûr, vous allez l'organiser cette compétition qui vous trotte dans la tête depuis un moment. Alors prêt ? Partez !

LES COMPETITIONS : FACTEUR DE DEVELOPPEMENT DE L'APNEE MODERNE

Pour introduire les conseils que nous allons vous donner sur l'organisation d'une compétition d'apnée, nous voudrions vous donner notre point de vue sur la pertinence de votre projet ou, en d'autres termes, posons-nous la question : est-ce critiquable de vouloir faire une compétition d'apnée ?

Les premières compétitions ont été organisées dans le monde en 1996. Depuis ce jour, ces manifestations se sont multipliées et aujourd'hui de nombreux pays dans le monde en organisent. Bien que critiquées au début, les compétitions ont fait la démonstration qu'elles ne sont pas dangereuses. Au contraire, par les échanges et les rencontres qu'elles favorisent, par les réflexions qu'elles suscitent, les compétitions sont un des facteurs de développement de l'apnée moderne, une pratique que nous pouvons définir comme une nouvelle approche du milieu marin ou aquatique, dans laquelle la recherche de sensation est primordiale.

Vous serez probablement un peu critiqué par certains de vos proches, mais ne vous découragez pas. En effet, il paraît qu'au plus haut niveau, les gens sont en train d'étudier sérieusement des projets de compétition. Alors, si vous êtes volontaire, tenace, si vous avez de la constance et de la passion, cet article est fait pour vous.

L'IDEE, LA CONSTITUTION DU GROUPE

Vous avez eu l'idée d'une compétition? c'est trop tard ! Vous êtes dorénavant le moteur du projet et il va vous falloir convaincre vos amis de prendre le même train que vous, car sans groupe, il sera difficile de mener à bien votre projet. Pour cela, il faut que votre projet soit réaliste, c'est à dire qu'il vous faut décider de l'endroit où se déroulera la compétition, en espérant que vous avez une piscine à proximité ou la mer pas loin ; de la date de la compétition, un week-end de préférence ; du niveau de la manifestation, régionale, nationale ou plus. Je vous conseille bien sûr de commencer " petit " car vous vous forgerez une expérience indispensable avant d'accueillir des étrangers. Tout en affinant votre idée, vous étudierez la possibilité de trouver des personnes ou des structures dans votre commune capables de vous aider et quand vous avez les idées claires, faites votre première réunion et présentez le projet à vos amis. Ils vous permettront par leurs remarques et questions de préciser le projet. Cette étape est nécessaire car elle vous permet de savoir si vous pouvez compter sur un groupe de gens motivés. Si c'est le cas, votre projet deviendra celui du groupe. Ce dernier constitue l'ébauche de votre comité d'organisation.

Vous avez suscité l'enthousiasme, soit, il va falloir maintenant négocier avec le groupe

car votre projet doit évoluer et s'affiner.

ENRICHIR VOTRE PROJET

Une compétition d'apnée, ce n'est pas forcément en soi fabuleux. Vous avez des athlètes qui font des performances, comptent les points, font trois petits tours et puis s'en vont. Il est intéressant, autour de votre compétition de proposer des petits "projets satellites" qui vont intéresser des publics différents de votre commune comme les enfants, les associations culturelles s'intéressant à la mer ou au monde de l'eau, les scientifiques. Vous pouvez par exemple proposer une initiation pour les grands, des jeux pour les plus jeunes, faire une exposition sur la faune et la flore aquatique de votre région, faire une mini compétition pour le public, faire une exposition photo voire mieux : un concours de photos sous-marines en utilisant comme sujets les compétiteurs. Vous pourrez faire un jeu en posant des questions aux spectateurs via un questionnaire sur l'apnée, une exposition de coquillage et pour finir une conférence sur l'apnée ou sur les limites de l'homme. Bref ! il vous faut "enrober" votre projet, il n'en sera que plus riche et par là, il intéressera plus de monde. Plus de monde veut dire plus de partenaires, plus de soutien financier. Donc n'oubliez pas ! une compétition en soi n'est pas géniale, c'est ce qu'il y a autour qui peut l'être. L'idée de faire partie des pionniers qui aident à la promotion d'une nouvelle forme d'expression sportive ou de pénétration de la mer par l'homme doit être présente dans votre esprit.

LES DOSSIERS

L'idée s'est affinée. Vous avez les éléments pour faire votre dossier, ou plutôt vos dossiers. Vous aurez un dossier simple de présentation de la manifestation que vous voulez organiser, mais aussi un dossier de recherche de partenaire et enfin un dossier spécialement destinés aux médias. Dans pratiquement tous ces dossiers, on trouvera quelques éléments communs. Les plus classiques sont : une page de garde (belle et qui donne envie), une introduction, un comité d'honneur (les "huiles" qui vous aident) et d'organisation (ceux qui bossent), un programme, un budget, un schéma des sites, des explications sur les champions attendus ou les disciplines de compétition, une feuille de renseignement sur les contacts de l'organisation, enfin éventuellement les règles de compétition.

Toutes ces pages ne figurent pas obligatoirement dans les différents dossiers, par exemple les règles de compétition ne servent à rien dans un dossier de recherche de partenaire. Un seul conseil : un mauvais dossier ne donnera jamais vraiment envie à vos interlocuteurs de vous aider.

LE CADRE JURIDIQUE

L'assurance :

Organiser une compétition sous votre seule responsabilité n'est pas envisageable. Le plus simple est que vous fassiez partie d'une association, une structure de plongée dans l'idéal, mais ce n'est pas obligatoire. Vérifiez tout de même que dans les statuts de cette association figure bien au paragraphe "objet de l'association" la possibilité d'organiser une telle manifestation. Une simple phrase comme "l'organisation et la pratique des sports en général" peut convenir dans ces statuts, et si ce n'est pas le cas faites une proposition au président de l'association de modification des statuts. Malgré les petites complications administratives que cela peut entraîner, la situation de l'association au regard des problèmes d'assurance et de responsabilité sera plus nette.

La loi française impose à tout organisateur de manifestation sportive d'être assuré pour l'organisation d'une manifestation. A l'heure actuelle, il n'est pas possible d'organiser cette compétition sous l'égide de la FFESSM car elle ne cautionne pas ce type de manifestation, donc elle ne les assure pas. C'est la même chose pour les pratiquants qui ne peuvent pas être assurés pour la compétition en apnée par la possession de la licence de cette même fédération. Un jour peut être

Ce n'est pas grave, car il existe d'autres solutions. La fédération d'apnée AIDA France propose aux associations qui lui sont affiliées, de les assurer pour l'organisation de tels événements, ainsi que les pratiquants. C'est probablement la solution la plus simple. Enfin, vous pouvez aussi jouer l'autonomie et chercher une assurance propre et spécifique à la compétition d'apnée pour l'association, mais cela ne résoudra pas le problème des athlètes et vous coûtera sans doute très cher.

La municipalité :

Le Maire de la commune où se déroule la manifestation doit être informé. Vous prendrez un rendez-vous auprès de lui ou de son adjoint au sport. Il est intéressant alors de mettre en avant l'intérêt économique, médiatique et sportif de l'événement et de montrer en quoi les acteurs de la commune peuvent être impliqués (commerçants, associations, jeunes...). En dehors d'arrêtés municipaux qui peuvent être pris par le Maire pour la manifestation (circulation, parking) vous aurez à discuter également de la piscine et de la mer. En effet, la piscine municipale et ses activités sont en partie placées sous la responsabilité du Maire ainsi que la baignade et les évolutions des engins de plage dans la bande des 300m à partir du rivage. Encore une fois, faites un dossier précis, décrivant surtout les moyens d'organisation et de sécurité que vous prévoyez. Sans cela, personne ne cautionnera votre événement.

La Jeunesse et les Sports :

Vous informerez de votre manifestation la direction départementale de la Jeunesse et des Sports. C'est une précaution à prendre, car cette structure représente l'Etat et donne son avis sur la pertinence de l'organisation des manifestations sportives au regard de la sécurité des pratiquants, de la législation en vigueur et de la conformité de l'organisateur dans sa compétence à mettre en place un tel événement (association sportive déclarée à la Jeunesse et les Sports). Organe décentralisé de l'Etat, la DDJS regardera de près les conditions d'organisation et de sécurité de la compétition. Encore une fois, votre dossier précis permettra à cette structure de ne pas s'opposer à votre projet.

Les Affaires Maritimes

Incontournable pour tout ce qui se passe en mer, vous aurez à demander un dossier de déclaration de manifestation nautique. Assez simple à remplir, il vous faudra produire des documents attestant que l'organisateur est bien assuré pour ce type de manifestation. Vous indiquerez les navires concernés, leur immatriculation, leur catégorie, les trajets des bateaux, le nombre de participants et de spectateurs, la durée de la compétition ainsi que le lieu précis (coordonnées de longitude et latitude) de la compétition. Des schémas seront les bienvenus ainsi que l'accusé de réception de la Mairie où vous avez déclaré la manifestation, une fiche d'évacuation, les coordonnées du ou des médecins présents, le dispositif plongeur que vous prévoyez. Déposez votre dossier quand il est prêt au moins un mois avant la compétition. Si vous pensez que c'est nécessaire, en général oui, demander une interdiction temporaire de navigation. Vous recevrez en retour si tout est ok, un accusé de réception des Affaires Maritimes, indispensable à avoir.

Les participants, bénévoles et plongeurs

Toutes ces personnes doivent être couvertes en matière de responsabilité civile. Le plus simple est que votre compétition soit organisée sous l'égide de AIDA France, car alors tous les compétiteurs posséderont une licence de compétition les assurant pour de nombreuses mésaventures, les bénévoles et plongeurs étant eux aussi couverts. Vous aurez également dans ce cas la possibilité d'indiquer aux autorités compétentes que votre manifestation se déroule selon des règles bien établies, qu'un cahier des charges sportives de la manifestation existe bien, que tous les athlètes possèdent bien un certificat médical adéquat etc. L'avantage à inscrire votre compétition au calendrier d'AIDA France est que vous aurez l'assurance de voir participer les meilleurs apnéistes français, car ils ne s'inscrivent qu'à ce type de compétition en raison du sérieux des textes mis en place par cette association, et de la rigueur avec laquelle elle impose aux organisateurs un cahier des charges précis. Vous pouvez bien sûr tenter l'aventure seul, mais votre compétition risque de se transformer en une réunion de quartier, au grand désappointement de la municipalité qui attendait la venue de champions.

UN SITE INTERNET

Incontournable ! C'est une référence en matière de communication et tous vos interlocuteurs apprécieront de voir que vous communiquez avec les outils de votre temps. Demandez à un copain de faire quelques pages web avec les éléments principaux de votre manifestation : programme, renseignements, schémas, règlement et résultats. Les inscriptions pourront également vous parvenir par le web, ce qui est redoutable en matière d'efficacité ! Le conseil, toujours le même d'ailleurs, est de vous occuper du site très tôt, sinon, il ne sert à rien. Sur ce site pourront figurer les logos de vos partenaires, ce qui sera un plus pour aller leur demander un soutien.

LES PARTENAIRES

Indispensables. Quelle que soit leur puissance financière, ils sont tous utiles. Des plus petits comme les commerçants aux plus gros comme les grandes entreprises, chacun apportera sa compétence ou ses moyens, car cette compétition n'est pas votre projet, c'est avant tout une aventure collective, associative, une réunion de partenaires qui œuvrent pour un même projet. Pensez à les ménager car de nos jours, trop de personnes les négligent. Vous aurez probablement de nombreux rendez-vous à prendre pour que chacun puisse vous écouter leur expliquer en quoi votre projet les concerne. Vous essayerez d'adapter votre discours à la sensibilité de chacun et surtout, vous les tiendrez au courant en permanence, cela sera apprécié sans nul doute. Votre dossier de partenariat devra indiquer clairement à ce sujet ce que vous attendez de votre partenaire et comment il sera mis en avant à travers vos documents et sur les sites de la manifestation. Enfin, n'oubliez pas vos partenaires à la remise des prix et faites leur parvenir les retours médias que votre compétition aura entraîné.

LES MEDIAS

Difficile de les oublier. Vos partenaires en ont besoin et dans la mesure où la compétition fait partie intégrante de la vie de la commune et de votre région, vous aurez à les contacter. Pour cela un communiqué de presse est indispensable. Prenez exemple sur des communiqués déjà rédigés pour d'autres manifestations sportives (démarche valable également pour la constitution de vos dossiers), ou faites-vous aider par quelqu'un qui rédige

bien. Ce communiqué doit donner envie aux médias de s'intéresser à votre événement. Vous constituerez un " média planning " clair indiquant quel média sera présent et sa qualité (TV régionale ou nationale, quotidien ...). C'est peut-être un des points de l'organisation de la compétition qui vous demandera le plus de patience et de persuasion mais ne le négligez pas. Pensez à prévoir un photographe dans votre équipe d'organisation ou à quelqu'un capable de prendre des images sous-marines, vous pourrez ainsi devancer les demandes des médias qui vous diront : " vous avez des images ou des photos ? ". Pensez également à prévoir une personne pour les accueillir et les informer pendant la compétition et n'oubliez pas de leur donner les résultats !

LA PARTIE TECHNIQUE

Elle concerne la mer et la piscine. Le mieux à faire pour vous est de vous rendre à une des compétitions de la Coupe AIDA France de plongée en apnée (voir encadré) pour avoir une idée de l'ensemble des problèmes à résoudre et des actions à mener afin que les participants et les spectateurs soient satisfaits. Il faudrait un article entier consacré aux détails techniques et matériels auxquels vous devez penser (liste de départ, jury, médecin, chronométreurs, plongeurs, timing, mouillages des bateaux, nomination de responsables techniques, accueil, cérémonie de clôture, briefings...). Stop ! la liste est longue. Une autre idée est de vous inscrire à une compétition, quel que soit votre niveau. Vous aurez ainsi un point de vue de participant et cela vous sera précieux quand il vous faudra penser à tout. Vous pouvez également contacter un responsable de AIDA France (www.multimania.com/aidafrance/) pour qu'il vous aide dans ce domaine.

DEMAIN LA COMPETITION ?

L'aventure de l'apnée moderne ne se résume pas à organiser des compétitions. L'enseignement et la formation de cadres sont tout aussi importants. Néanmoins, l'organisation de ces manifestations d'apnée participent au développement d'une nouvelle pratique sportive et de loisir. Vous écrirez ainsi une petite page supplémentaire de l'histoire de l'apnée, comme l'ont fait avant vous Mayol, Maïorca et les autres. Courage, par votre action, vous et les autres organisateurs tendrez la main aux différentes fédérations nationales et internationales, en espérant qu'en retour elles vous tendent la leur, dans l'intérêt de tous les acteurs du monde aquatique et sous-marin.

Claude Chapuis